



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2024 07

15 février 2024

ENQUETE FRANCE ASSO SANTE

France Assos Santé publie une enquête intitulée « Les Français et les enjeux de santé liés à leur environnement de vie ». Les résultats ont été remis ce jeudi 8 février à Catherine Vautrin, la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités. Pollutions, alimentation, alcool et tabac : les Français attendent de l'Etat des mesures de protection.

France Assos Santé salue la nomination de Frédéric Valletoux comme ministre délégué chargé de la santé et de la prévention, se félicitant tout particulièrement du retour de la prévention dans l'intitulé des attributions de l'ancien président de la Fédération hospitalière de France. Il s'agit en effet d'un des enjeux majeurs pour les prochaines années. La hausse constante du nombre de personnes atteintes de maladie chronique – 35 % de la population a recours à des soins liés à une pathologie chronique –, et donc du coût de leur prise en charge, exige un changement de paradigme, qui passe notamment par la mise en place d'outils qui leur permettent de faire des choix éclairés et de mesures réglementaires à même de créer un cadre protecteur pour notre environnement de vie. Et ça tombe bien, nos concitoyens plébiscitent ces mesures.

C'est ce qui ressort de notre enquête, réalisée en partenariat avec l'institut Harris Interactive, sur **Les Français et les enjeux de santé liés à leur environnement de vie**, terme générique regroupant les **pollutions** (particules fines, pesticides, perturbateurs

endocriniens, microplastiques, etc.), **l'alimentation et l'alcool et le tabac**. Remis hier, en avant-première, à Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, à l'occasion d'un rendez-vous avec France Assos Santé, les résultats témoignent d'une forte préoccupation des personnes interrogées (84 %) vis-à-vis de ces trois secteurs investigués, l'attention la plus forte allant à l'alimentation (88 %).

Si les Français se sentent exposés à plusieurs types de risques, depuis la pollution de l'air jusqu'au contenu de leur assiette et aux substances toxiques dans les produits ménagers, ils se déclarent dans le même temps démunis pour s'en protéger, déplorant des difficultés d'accès à une information fiable et/ou un défaut de transparence – comment identifier la présence de pesticides dans un plat, son degré de transformation, etc. Mais au-delà d'exprimer un besoin d'information, qui se traduit par l'adoption du Nutri-Score dans leurs habitudes d'achat, les Français vont plus loin et déplorent le défaut d'action des pouvoirs publics en la matière : ils demandent des mesures plus volontaristes et encadrantes, telles qu'un Nutri-Score obligatoire (88 %) ou l'interdiction de la publicité pour l'alcool (77 %). Et ils sont même ouverts à des mesures financières, comme une taxe sur les produits trop sucrés ou une mesure qui empêcherait de vendre de l'alcool à bas prix, à l'instar du prix minimum par unité d'alcool. Le message est donc sans équivoque : **la prévention n'est pas négociable, elle s'impose comme une priorité de santé publique**. Et une prévention efficace, de

l'avis même des Français, induit l'instauration de mesures à mêmes de créer un environnement de vie protecteur.

Pour France Assos Santé, cette enquête doit servir de base à une politique résolument axée sur l'augmentation de l'information et le renforcement de la réglementation, contre la « malbouffe », pour lutter contre les méfaits de l'alcool, l'usage des pesticides, etc. La santé ne se résume pas à une ordonnance ou des actes de soins, elle passe d'abord par des mesures qui vont dans le sens d'une meilleure protection et, in fine, d'une meilleure santé. France Assos Santé est prête à travailler avec les ministères concernés, et leurs services, désormais au complet, au développement d'une vraie politique du « prendre soin » et, donc, de la santé.

Et n'oubliez pas vous pouvez nous retrouver sur

www.sante-environnement-jura.fr

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association